

## LETTRE DE LIAISON



# N°5 MERCREDI 30 AOUT 2023

## SECRETARIAT GENERAL

I. GERARD

#### > ENTENTE

Si vous souhaitez faire une entente entre clubs, vous devez faire parvenir la demande d'homologation ainsi que la convention avant le 8 SEPTEMBRE au comité.

#### > FICHE IDENTIFICATION ET DROITS FIXES

Rappel : plusieurs clubs n'ont toujours pas renvoyé la fiche d'identification ainsi que le règlement des droits fixes.

Merci de faire le nécessaire au plus vite.

## **COMMISSION SPORTIVE SENIORS**

**P.HERMANN** 

### ENGAGEMENTS SENIORS ET U 20

Nous vous rappelons que la date limite des engagements des DM3, DF2 et U 20 est le 08 SEPTEMBRE 2023

Les documents sont téléchargeables sur le site du comité :

## https://www.comite13basket.com/commission-sportive

#### **E MARQUE**

Une nouvelle version d'e-Marque V2 est disponible dans FBI. Vous devez **impérativement** télécharger et installer cette nouvelle version (V1.2.64).

L'ancienne version ne fonctionnera plus.

Cette nouvelle version gère la classification des fautes techniques. Plus d'informations concernant cette nouvelle classification vous seront données ultérieurement.

Pensez à désinstaller l'ancienne version avant d'installer la nouvelle.

## **COMMISSION SPORTIVE JEUNES**

D. SEGUIN

### > ENGAGEMENTS JEUNES D1 D2

Ouverture des engagements du 04 JUILLET AU 10 SEPTEMBRE 2023 dans votre FBI.

## > ENGAGEMENT JEUNES D3 D4

Pré engagement envoyé par mail le 27 juin 2023 à nous retourner à :sportivejeunescd13@gmail.com.

Tous les documents sont sur le site du comité : <a href="https://www.comite13basket.com/commission-jeunes">https://www.comite13basket.com/commission-jeunes</a>

QUALIFICATION D. MANCA

## > RAPPEL:

Bien vérifier la fiche licence avant validation.

La photo d'identité doit être au format réglementaire.

Les mutations de type « 1 » (1, 1C ou 1L) doivent être justifiées si l'adhérent a démissionné après le 30 juin.

La licence sera systématiquement déqualifiée en attendant de recevoir les bons documents.

C.D. O B. THOMAS

### > ARBITRES

Merci de rappeler à vos arbitres qu'ils doivent adresser au Comité, sous pli, leur dossier médical pour validation.

La Secrétaire Générale Isabelle GERARD